

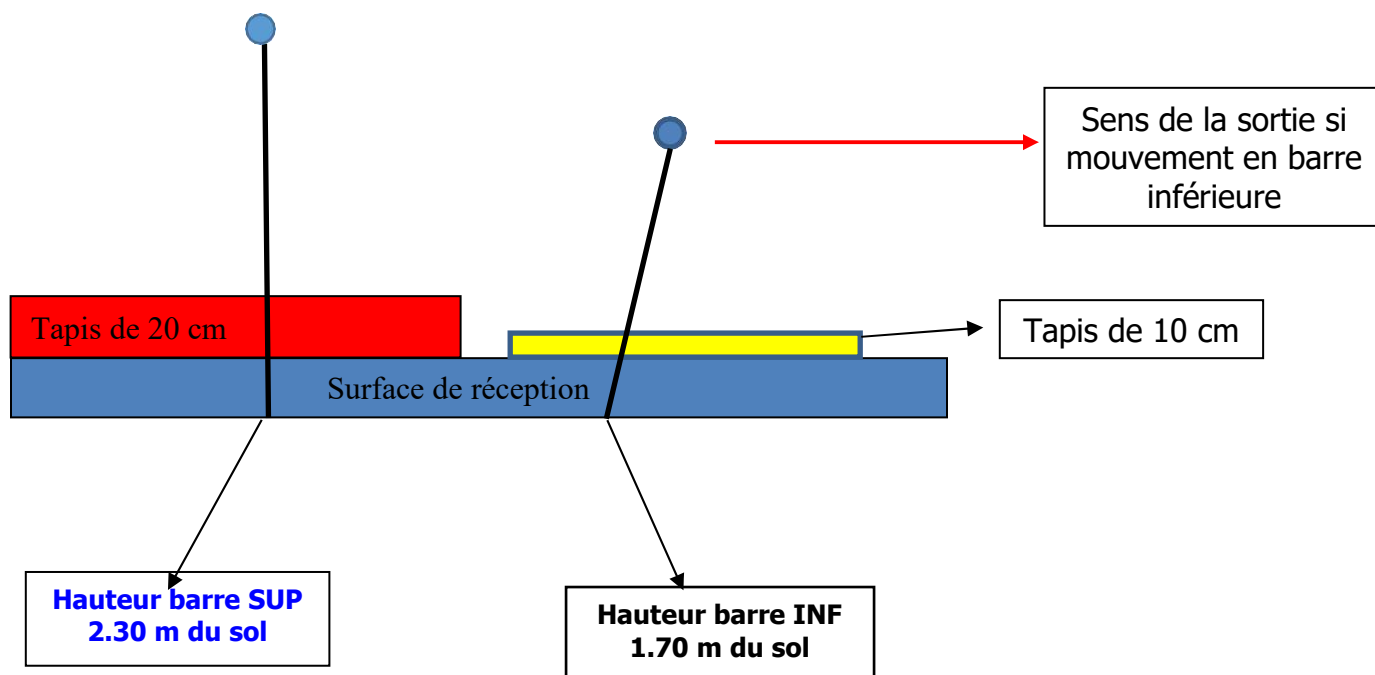
**Lettre régionale N°2
Gymnastique Artistique Féminine
saison 2021/2022
JUGEMENT FEDERAL B POUSSINES 7/9 ANS
VERSION DU 17 mai 2022**

SAUT

- Hauteur de la table de Saut 1m15
- Trampo tremp réglé au troisième trou (trampo tremp BLANC) **pas de tremplin double ni de tremplin simple**
- Saut par renversement avant (lune) INTERDIT

BARRES ASYMETRIQUES

Suite aux nombreuses questions reçues des clubs, voici une adaptation des barres asymétriques



**SUITE A LA LETTRE FFG 2 DE FEVRIER, LE COLLECTIF FEMININ HDF A DECIDE DE
LAISSER LA HAUTEUR DES BARRES COMME CECI :
Barre Inférieure 1m70 ET Barre Supérieur 2m30
POUR LES FEDERALES 7/9 ANS**

- Le mouvement doit être obligatoirement réalisé en barre inférieure EXCEPTION : si la gymnaste touche le sol à la suspension malgré la montée de barre de 10 cm, le mouvement peut être réalisé en barre supérieure.

Collectif de juges Hauts de France
VERSION 3 du 17/05/2022

**Lettre régionale N°2
Gymnastique Artistique Féminine
saison 2021/2022
JUGEMENT FEDERAL B POUSSINES 7/9 ANS
VERSION DU 17 mai 2022**

- La présence de l'entraîneur est obligatoire près des barres

- Réglementation du matériel : DECISION HDF
 - Hauteur réglementaire de la barre inférieure : 1m70. Autorisation de faire une montée de barre de 10 cm si la gymnaste touche le sol
 - Hauteur par convention (décision régionale) de la barre supérieure : 2m30 avec un tapis de 20 cm en + du tapis réglementaire de 20 cm. Pas de tapis de 10 cm à ajouter.

Rappel des Exigences de Groupe

- 1 élément groupe «entrées»
- 1 élément groupe «appui»
- 1 élément groupe «sorties»
- 2 éléments au choix dans la grille

Bonifications

- 2 bonifications possible (éléments en bleu dans les brochures)

POUTRE

- Hauteur de la poutre : 1m25
- Tapis de 20 cm en entrée, sous la poutre et en sortie
- Surtapis de 10cm en sortie obligatoire
- En cas de chute, l'entraîneur est autorisé à remonter la gymnaste sur la poutre

Rappel des Exigences de Groupe

- 1 élément groupe «entrées»
- 1 élément acrobatique
- 1 élément groupe «sorties»
- 2 éléments au choix dans la grille

Bonifications

- 2 bonifications possible (éléments en bleu dans les brochures)

Collectif de juges Hauts de France
VERSION 3 du 17/05/2022



**Lettre régionale N°2
Gymnastique Artistique Féminine
saison 2021/2022
JUGEMENT FEDERAL B POUSSINES 7/9 ANS
VERSION DU 17 mai 2022**

SOL

- Musique autorisée sans pénalité mais non obligatoire
- Mouvement de 1 minute maximum

- Bande de tapis (12m/2m ep35cm) ou praticable divisé en surface de 12m/2m

Rappel des Exigences de Groupe

- 2 éléments acrobatiques
- 2 éléments gymniques
- 1 élément au choix dans la grille

Bonifications

- 2 bonifications possible (éléments en bleu dans les brochures)

Collectif de juges Hauts de France
VERSION 3 du 17/05/2022

Comité régional Hauts-de-France de Gymnastique
125 Route de Gruson 59830 Cysoing
Tel : 0320562839 @ contactffgymhdf@orange.fr

Association Loi 1901 déclarée à la préfecture de Lille n°1651 du 12 janvier 1925 Agréée Jeunesse et Sports